

LISTE DES FOURNITURES

TROUSSEAU

En plus des vêtements nécessaires pour une semaine et le rechange, tous les élèves doivent être en possession de l'équipement suivant :

- 1 survêtement + 1 paire de chaussures de sport
- 1 cote en coton (couleur indifférente) pour travail sur le terrain
- 1 vêtement imperméable
- 1 paire de bottes coquées
- 1 paire de chaussures de sécurité
- 1 blouse blanche en toile (pour les T.P. de physique-chimie)

En outre, les élèves internes devront obligatoirement apporter :

- 2 couvertures ou une couette
- 1 paire de draps pour lit de 90 cm de large
- 1 housse de matelas imperméable
- 1 traversin ou oreiller + taie
- 1 cadenas destiné à l'armoire de l'élève à l'internat + 1 sous-main pour le bureau de l'internat

D'une manière générale, **il est recommandé d'identifier les effets des élèves** en mentionnant nom et prénom.

FOURNITURES SCOLAIRES : Chaque enseignant précisera ses besoins par matière à la rentrée

- 1 trousse avec le matériel de base : porte-mine HB ø 0,5 mm, gomme, taille crayon, stylos feutre, bille ou plume (noir, rouge, vert) + correcteur, crayons de couleur, surligneurs, colle, ciseaux, scotch
- 1 règle plate graduée 30 cm,
- 1 agenda ou cahier de textes
- Clé USB
- 1 paire d'écouteurs pour ordinateur (**ne pas acheter la marque APPLE**)
- Plusieurs pochettes cartonnées avec rabats
- 1 planche à pince (pour prise de notes pendant les visites)
- 1 porte-vue (40 vues)
- E.P.S
- une tenue de sport adaptée à tous les temps différente de la tenue de la journée
- des chaussures de sport adaptées et des chaussettes de rechange
- 1 gourde 500ml obligatoire + 1 kway
- 1 maillot de bain, 1 bonnet de bain, des lunettes de piscine

LIVRES

L'achat des livres est financé par le Conseil Régional de Bourgogne. Ils devront être rendus à l'établissement en fin d'année scolaire. En cas de détérioration, le remplacement du livre sera demandé à la famille. Un chèque de dépôt de garantie de 50 € libellé à l'ordre de l'Agent comptable est à joindre au dossier d'inscription. Ce chèque sera encaissé en début d'année. Le montant sera restitué à l'issue de l'état des lieux final si aucune dégradation ou perte n'est constatée.